
MINISTERE DES FINANCES

TRESORERIE-PAIERIE GENERALE
BRAZZAVILLE

DECRET N° 83/507 du 13/2/1983
/MF/TPG/DC/SA/PERS

portant inscription au tableau d'avancement des Inspecteurs et Inspecteurs Principaux du Trésor des cadres de la Catégorie A Hiérarchie I des SAF (Trésor) au titre de l'année 1983 et dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à 3 ans.-

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.F.P.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

D.G.B.

Vu le Décret 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres ;
Vu le Décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant Statut Général des fonctionnaires ;

Vu le Décret 62/198/FP du 5/7/62, relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres ;

D.C.F.

Vu le Décret 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégorie A des SAF ;

Vu le Décret 65/170/FP-BE du 25.6.65 règlementant l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le Décret 71/247 du 26.7.71 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne le Trésor, les Contributions Directes et l'Enregistrement ;

Vu le Décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret 62-196 du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

Vu le Décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le décret 80-630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

Vu le Rectificatif n° 81-016 du 26.1.81 du décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le décret 81-017 du 26.1.81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 83-320 du 03.5.83 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Vu les Procès-verbaux de la Commission Paritaire d'avancement réunie le 12.07.1983 ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er.- Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1983, les Inspecteurs et Inspecteurs Principaux du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I des S.F dont les noms suivent :

A/- INSPECTEURS

Pour le 3^e échelon

A 2 ans

MOUDILOU Gaston - Direction Générale du Budget B/ville

A 30 mois

EDZIMVOULA Grégoire - T.P.G. B/ville

Pour le 4^e échelon

A 2 ans

LOUMOUAMOU Victor - T.P.G. B/ville

LEMBELLA Norbert - CENAGES B/ville

Pour le 5^e échelon

A 2 ans

KAMBOU Pierre - TPR- Niari Loubomo

A 30 mois

MOULOMBO François - TPG. B/ville

Pour le 6^e échelon

A 2 ans

BOUNKAZI-SAMBI Paul - DCF B/ville

B/- INSPECTEURS PRINCIPAUX

Pour le 1^{er} échelon

A 2 ans

MANDZOUNGOU Joseph - DNDC B/ville

Pour le 2^e échelon

A 2 ans

NSONDE René Joseph - BEAC Pte-Noire

NZAHOU Rigobert - TPR Pte-Noire

WONGOLO-MOKOKO Honoré - Paierie Congo Paris

A 30 mois

BELLA Grégoire - RNTF B/ville

Pour le 3^e échelon

A 2 ans

DIABIO Albert - TPG B/ville

MONDJIO Henri - OCI B/ville

Pour le 4^e échelon

A 2 ans

BIDOUNGA Antoine - TPG B/ville

NGALI MARSALA Luc - ONU New-York

ARTICLE 2/- Avancera en conséquence à l'ancienneté à 3 (trois) ans.

C - INSPECTEUR

Pour le 2^e échelon

D E Y Leopold - Cour des Comptes (Parquet B/Ville)

ARTICLE 3.- Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, 1^e 13 Septembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,
Le Ministre des Finances,

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA

AMPLIATIONS :

- M.F.	2
- JORPC	3
- DGTFP/DFP	20
- D.G.B.	10
- D.C.F.	2
- TRESOR	10
- Cour des Comptes	1
- CENAGES B/Ville	1
- TPR Niari	1
- TPR Kouilou	1
- BNDC B/ville	1
- BEAC B/Ville	1
- Paierie Congo Paris .	1
- RNTP B/Ville	1
- O.C.I. B/Ville	1
- ONU NEW YORK	1
- INTERESSES	17
- DOSSIERS	20
- SGCM/BC	3